



DEMANDE DE POSE DE BUSES SUR VOIE COMMUNALE

Demandeur :

Nom, prénoms (ou raison sociale)

.....

Adresse du domicile (n°, rue, lieu-dit, commune).....

.....

Téléphone

Agissant :

pour mon compte personnel

pour le compte de

demeurant à

Sollicite :

L'autorisation d'effectuer une pose de buses.

Route(s) ou rue(s) concernée(s).....

N° Commune.....

Lieu-dit ou lotissement

N° de la parcelle (1) ou du lot section (1).....

(1) Ces renseignements peuvent être obtenus en Mairie.

Accompagner cette demande d'un plan de cadastre localisant les travaux

Estimation du linéaire : _____ et de la section de busage : _____

Souhaite :

Faire réaliser les travaux par les services techniques municipaux et m'engage à payer les sommes qui seront réclamées au titre du busage conformément aux tarifs ci-joints.

Réaliser les travaux par mes propres moyens → délivrance d'un arrêté de permission de voirie pour demande d'accès avec busage.

Cadre réservé à la commune :

Toute demande de pose de buse en dehors des créations d'accès devra recevoir l'avis du maire ou de l'adjoint référent.

avec avis favorable

avec avis défavorable (motifs)

.....

SAFFRE, le

Signature

RAPPEL REGLEMENTATION POSE DE BUSES LE LONG DE ROUTE COMMUNALE

Je vous informe ci-après des modalités administratives et pratiques applicables aux travaux de **pose de buses le long de route communale** sur la Commune de SAFFRE :

La pose des buses peut être assurée par les employés communaux c'est-à-dire que la commune fournit les matériaux et effectue les travaux. Bien entendu, ils vous seront refacturés. Ou bien vous pouvez faire réaliser les travaux par une entreprise ou par vous-même auquel cas nous vous délivrerons un arrêté de permission de voirie avec les prescriptions techniques attendues. Un rendez-vous de réception d'ouvrage devra alors être organisé avec le représentant du service voirie.

Tout aménagement de passage doit respecter une longueur minimale fixée à 6 mètres.

Afin d'apprécier sur place vos besoins, et de vous indiquer le coût de ces travaux, vous devez prendre rendez-vous avec le service voirie, au 02.51.81.53.86 (du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h10 à 16h45)

Au verso, l'imprimé de demande que vous remettrez à l'agent communale à l'occasion de ce RDV dûment complété et accompagné d'un plan de votre parcelle.

TARIF DE POSE DE BUSE MAIRIE DE SAFFRE :

(Conformément à la délibération du conseil municipale du 10 mars 2014)

- TARIF PREFERENTIEL POUR LA CREATION D'UN ACCES DE 6 ML :

Diamètre tuyau	Coût au ML	Prix passage de 6 ML
D200	36.00€	216,00€
D300	42,00€	252,00€
D400	51.00€	306.00€
D500	64,00€	384,00€

Tarif préférentiel appliqué aux exploitants agricoles.

- TARIF DU METRE LINEAIRE POUR TOUTE AUTRE DEMANDE (sous condition d'un avis favorable à la demande) :

Diamètre tuyau	Prix ML supplémentaire
D200	40,00€
D300	50,00€
D400	60,00€
D500	70,00€

- DECOMPOSITION DES PRIX

Désignation	Unité	Prix
Tube D300 annelé CR8	ML	13,00 €
Tube D400 annelé CR8	ML	22,00 €
Tube D500 annelé CR8	ML	35,00€
Tube D200 lisse CR8	ML	7,00 €
Tube D160 lisse CR8	ML	5,00 €
Drain Agricole D100	ML	1.50 €
Epandrain D100	ML	4.50 €

Remblais « noble » (GNT0/20, 0/31.5, 0/80)	ML	14,00 €
Tête de sécurité NF en béton préfabriqué D300	U	130,00€
Tête de sécurité NF en béton préfabriqué D300	U	175.00€
Main d'œuvre (excavation + pose tuyau + remblaiement)	ML	15.00 €
Grille avaloir 400x400 y compris pose (Main d'œuvre offerte)	U	55,00 €
Grille avaloir 500x500 y compris pose (Main d'œuvre offerte)	U	85,00 €